

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012

Rapports déposés à l'Assemblée nationale,
à la Commission permanente de l'Éducation,
au cabinet du ministre, au Ministère – DGAUS
et aux Centres de documentation
conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau
universitaire



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Rapports déposés à l'Assemblée nationale,
à la Commission permanente de l'Éducation,
au Cabinet du ministre, au Ministère – DGAUS
et aux Centres de documentation conformément
à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire



Le 28 septembre 2012

Monsieur Fernand Archambault
Sous-ministre adjoint au financement et
Dirigeant Réseau de l'information
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 15^e étage
QUÉBEC (Québec) G1R 5A5

Objet : Transmission des rapports spécifiques de l'année financière 2011-2012

Cher Monsieur,

Tel que requis par l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, vous trouverez ci-joint les rapports spécifiques de l'année financière 2011-2012 suivants :

1. l'état du traitement des membres du personnel de direction;
2. le rapport financier (non disponible pour le moment : en attente du logiciel);
3. le rapport sur la performance;
4. le rapport sur les perspectives de développement.

Le rapport concernant les perspectives de développement vient confirmer la situation de notre établissement, situation à laquelle différents intervenants de votre ministère ont été sensibilisés lors de rencontres.

Nous espérons le tout conforme et nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur général,

Christophe Guy, ing., Ph.D., MACG, O.Q.

Le directeur des ressources
financières et matérielles,

Richard Hurteau, ing., D.ing.

Pièces jointes

Direction générale

Pavillon principal
Téléphone : 514 340-4943
Télécopieur : 514 340-4600
Courriel : direction.generale@polymtl.ca

Adresse postale

C.P. 6079, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3A7

Campus de l'Université de Montréal
2900, boul. Édouard-Montpetit
2500, chemin de Polytechnique
Montréal (Québec) Canada H3T 1J4

TABLE DES MATIÈRES

- 1) L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION (6 pages)

- 2) RAPPORT FINANCIER
Non disponible

- 3) LE RAPPORT SUR LA PERFORMANCE (2 pages)

- 4) LE RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT (2 pages)

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012**

**L'ÉTAT DE TRAITEMENT
DES MEMBRES DU
PERSONNEL
DE DIRECTION**

SEPTEMBRE 2012



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement ci-joint de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2012 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans

l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*.

Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2011-2012*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal
Le 27 septembre 2012

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

NOM DE L'UNIVERSITÉ : École Polytechnique de Montréal NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 976002

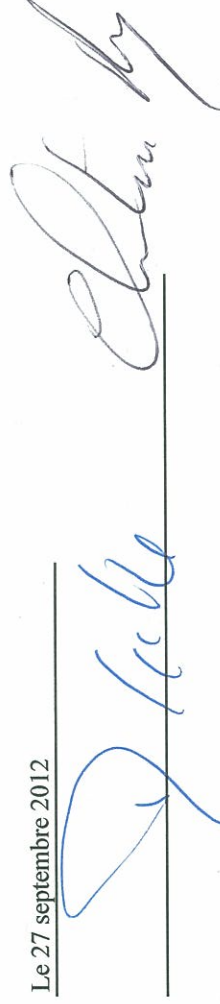
**ÉTAT DE TRAITEMENT
2011-2012**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

Le 27 septembre 2012

ADMINISTRATEUR :



État du traitement

Établissement :
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Année financière :
2011-2012

Personnel de direction supérieure	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
	Nom et fonction	Salaire de Base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	TC % du temps
Lamarre, Bernard - Président		97 000 \$				12	30%
Guy, Christophe - Directeur général		231 914 \$	14 320 \$			12	
Jolicœur, Louise - Directrice des affaires institutionnelles et secrétaire générale		178 149 \$	6 193 \$			12	
Savard, Gilles - Directeur de la Recherche et de l'innovation		188 406 \$	2 761 \$			12	
Lafleur, Pierre - Directeur des affaires académiques et internationales		188 696 \$	1 744 \$			12	
Hurteau, Richard - Directeur des ressources financières et matérielles		178 136 \$	1 393 \$			12	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2011-2012 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Établissement: ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Année financière: 2011-2012

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	7	Le plus élevé	139 075 \$	22 671 \$
		Moyenne	125 334 \$	20 639 \$
		Le moins élevé	118 380 \$	11 479 \$
Personnel de direction des services	17,43	Le plus élevé	145 438 \$	108 778 \$
		Moyenne	120 140 \$	10 252 \$
		Le moins élevé	93 809 \$	Nil
Personnel de gérance des emplois de soutien	48,42	Le plus élevé	125 756 \$	69 745 \$
		Moyenne	84 647 \$	4 766 \$
		Le moins élevé	56 928 \$	Nil

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Établissement: ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Année financière: 2011-2012

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)		
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire	Valeur pécuniaire
LAMARRE, Bernard	Président	12	0 \$	
GUY, Christophe	Directeur général	12	31 200 \$	
JOLICOEUR, Louise	Directrice des affaires inst. et secrétaire générale	12	11 200 \$	
SAVARD, Gilles	Directeur de la recherche et de l'innovation	12	24 900 \$	
LAFLEUR, Pierre	Directeur des affaires académiques et internationales	12	15 500 \$	
HURTEAU, Richard	Directeur des ressources financières et matérielles	12	4 400 \$	

Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire	
Personnel de direction des composantes de l'établissement(**)	Le plus élevé	7	9 900 \$	
	Moyenne		4 600 \$	
	Le moins élevé		400 \$	
Personnel de direction des services	Le plus élevé	17,43	21 800 \$	
	Moyenne		4 300 \$	
	Le moins élevé		NII	
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	48,42	9 400 \$	
	Moyenne		800 \$	
	Le moins élevé		NII	

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012**

**RAPPORT FINANCIER
(NON DISPONIBLE)**

SEPTEMBRE 2012

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012**

**LE RAPPORT
SUR LA
PERFORMANCE**

SEPTEMBRE 2012

Statistiques des diplômés 2011-2012 *

Baccalauréat en ingénierie

Spécialités	Nombre de diplômés			Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade universitaire (diplômés 2011-2012)		
	Hommes	Femmes	Total	Nombre de trimestres	Nombre d'années	Durée nominale du programme (an)
Génie aérospatial	12	0	12	8,25	4,13	4,00
Génie biomédical	8	21	29	8,14	4,07	4,00
Génie chimique	39	21	60	8,28	4,14	4,00
Génie civil	114	28	142	8,66	4,33	4,00
Génie des matériaux	0	1	1	10,00	5,00	4,00
Génie des mines **	9	2	11	7,91	3,95	4,00
Génie électrique	55	11	66	8,95	4,48	4,00
Génie géologique **	7	8	15	8,47	4,23	4,00
Génie industriel	30	29	59	8,54	4,27	4,00
Génie informatique	31	3	34	8,56	4,28	4,00
Génie logiciel	42	5	47	8,62	4,31	4,00
Génie mécanique	118	16	134	9,25	4,63	4,00
Génie physique	18	5	23	8,78	4,39	4,00
Total	483	150	633			

* 2011-2012: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2011, d'automne 2011 et d'hiver 2012

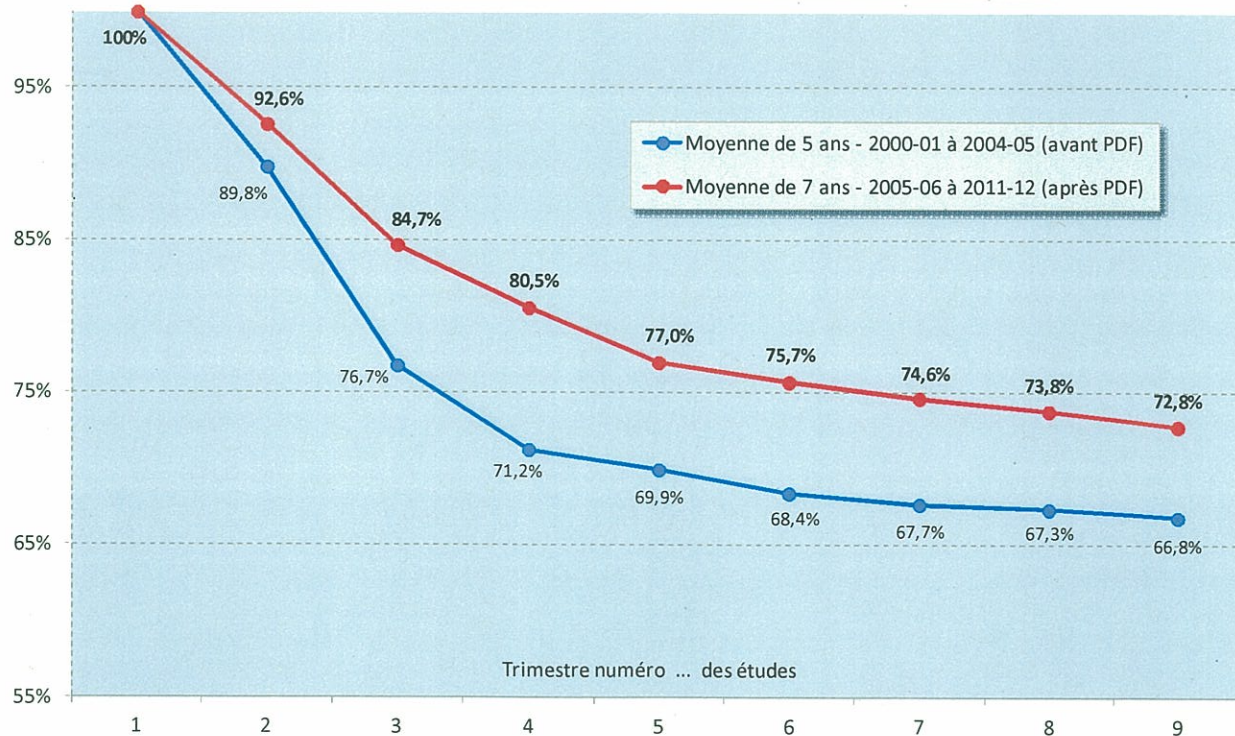
** programmes de type coopératif

Taux de persévérance des étudiants au baccalauréat

Impact des nouveaux programmes de formation (PDF)

Avant l'introduction du PDF (2000-01 à 2004-05) VS Après (2005-06 à 2011-12)

Septembre 2012



Statistiques des diplômés 2011-2012 *

Études supérieures en ingénierie

Global aux études supérieures			
	Hommes	Femmes	Total
	296	110	406

Grades décernés par niveau				
	Hommes	Femmes	Total	Durée moyenne en trimestres
D.E.S.S.	29	15	44	4,30
Maîtrise cours	76	32	108	5,04
Maîtrise recherche	133	46	179	7,12
Doctorat	58	17	75	15,05

Grades décernés par spécialité			
	Hommes	Femmes	Total
Énergie et développement durables		1	1
Ergonomie		1	1
Génie aérospatial	22		22
Génie biomédical	17	9	26
Génie chimique	23	10	33
Génie civil	25	10	35
Génie de l'environnement	1	1	2
Génie électrique	34	7	41
Génie énergétique	6	3	9
Génie industriel	62	40	102
Génie informatique	27	9	36
Génie mécanique	41	3	44
Génie métallurgique	3	2	5
Génie minéral	10	9	19
Génie physique	12	3	15
Gest. des risques techn. Et dev. Dur.	1		1
Mathématiques	4		4
Mathématiques appliquées	7	2	9
Procédés et environnement	1		1
Total	296	110	406

* 2011-2012: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2011, d'automne 2011 et d'hiver 2012

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012**

**LE RAPPORT
SUR LES
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2012



Rapport – Perspectives de développement

1. Programmes de formation

Bien que le nombre de nouveaux étudiants au baccalauréat se stabilise autour de 1150 par année, l'année 2012-13 sera bien différente des précédentes. En effet, les perturbations dans les CEGEP au printemps 2012 nous obligent à prévoir deux cohortes de nouveaux à l'automne 2012 (fin août et octobre) et deux à l'hiver 2013 (début janvier et février). Pour notre personnel enseignant et de soutien, cela va imposer une charge de travail additionnelle. Avec une excellente collaboration de notre personnel, tout se présente bien. Au cours des prochaines années, nous tenterons de favoriser une meilleure répartition de l'effectif étudiant dans nos 12 programmes.

Par ailleurs, nous ajustons continuellement nos programmes de baccalauréats pour satisfaire les nouvelles exigences du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG), surtout pour ce qui touche les nouvelles exigences relatives aux qualités requises des diplômés.

Aux études supérieures, nous poursuivons le développement et le déploiement de notre microprogramme d'enrichissement de la formation doctorale. Les commentaires des étudiants sont encourageants et nous sommes convaincus que l'employabilité des nos futurs diplômés au doctorat sera grandement bonifiée.

2. Ressources matérielles et financières

Deux dossiers principaux relativement aux ressources :

1) le remplacement de notre système de gestion des études (SAGE) pour lequel des efforts considérables seront déployés au cours des prochains mois. Le remplacement de ce logiciel nous permettra de soutenir les besoins d'amélioration et d'évolution de Polytechnique en accord avec son plan stratégique, sa mission et ses valeurs. Nous visons, par ce projet majeur, à atteindre l'objectif gouvernemental d'optimisation des ressources en créant une synergie avec nos établissements partenaires, Université de Montréal et HEC Montréal.

2) Le ministère a reconnu que Polytechnique souffrait d'un manque chronique d'espaces. Ainsi, au cours des prochains mois, nous poursuivrons le travail amorcé pour documenter les besoins et proposer des scénarios/projets concrets et viables au ministère. Il devient urgent pour Polytechnique de faire approuver une stratégie de développement de son parc immobilier si nous voulons offrir aux étudiants un milieu adéquat de formation et de recherche.

3. Régime de retraite

Le régime de retraite demeure un dossier de préoccupation constante pour la haute direction de l'École. Les charges relatives aux cotisations d'équilibre, à partir de notre budget d'opération, deviennent très lourdes. Nous sommes en discussion avec nos personnels pour tenter de trouver une solution à long terme à ce problème.

4. Grande campagne « Campus Montréal »

Enfin, 2012 marque le lancement public de la grande campagne de souscription de « Campus Montréal ». Plusieurs activités « de visibilité » se dérouleront au cours de l'automne et nous espérons, au cours des prochaines années, pouvoir récolter collectivement avec l'Université de Montréal et HEC Montréal des dons totalisant 500 M\$. Ces fonds seront utilisés pour développer les quatre priorités suivantes :

- 1) La création de bourses pour les étudiants
- 2) Le soutien à la recherche
- 3) Le développement du Campus (projets de construction)
- 4) La qualité de vie sur le Campus

Nous avons mis en place un bureau central de campagne, dirigé par monsieur John Parisella, et les comités nécessaires à l'atteinte d'un tel objectif. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues de l'Université de Montréal et HEC Montréal dans ce dossier.